



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



Marmande
TERRE DE GARONNE
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Communiqué de presse

Bordeaux, le 1^{er} juin 2016

L'État, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, la communauté d'agglomération d'Agen, la Ville de Marmande, la Ville de Villeneuve-sur-Lot et Orange ont signé aujourd'hui une convention de programmation et de suivi des déploiements du FttH (Fiber to the Home) en Lot-et-Garonne.

- **Orange va déployer sur fonds propres la fibre optique jusqu'au logement (FttH - Fiber to the Home) dans l'Agglomération d'Agen, à Marmande et à Villeneuve-sur-Lot d'ici 2020**
- **Les habitants et les entreprises pourront bénéficier d'un confort de débits et d'usages innovants**

Ce 1^{er} juin, Patricia Willaert, Préfet de Lot-et-Garonne, Pierre Camani, Sénateur de Lot-et-Garonne et Président du Conseil départemental, Jean Dionis du Séjour, Président de la Communauté d'Agglomération d'Agen, Daniel Benquet, Maire de Marmande, Patrick Cassany, Maire de Villeneuve-sur-Lot, et Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange, ont signé une convention de programmation et de suivi des déploiements du FttH en Lot-et-Garonne, sur le stand Orange au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris.

Un déploiement progressif

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

Afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants communiquent dès aujourd'hui auprès de leur syndic et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur choisi pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne sur le site reseaux.orange.fr, une carte de couverture compatible sur ordinateur, tablette et smartphone pour s'informer sur le déploiement de la fibre.

Pour Stéphane Richard, président directeur général d'Orange : *« Le déploiement de la fibre optique est un enjeu majeur pour l'attractivité notamment économique de la ville et permet aux citoyens d'accéder à de nouveaux services. Notre ambition est claire : permettre aux habitants de profiter de la révolution numérique, avec une qualité de service exemplaire dans tous les lieux qui comptent pour eux. »*

Pour Patricia Willaert, préfet de Lot-et-Garonne : *« L'Etat est mobilisé dans le cadre du « plan France très haut débit » pour garantir aux entreprises et aux particuliers un égal accès au service du numérique dans tous les territoires, urbains et ruraux. L'accès au numérique, et en particulier le raccordement des services publics et des entreprises identifiées comme prioritaires, est une priorité pour amplifier la capacité de développement des territoires ».*

Pour Pierre Camani : *« En signant avec Orange cette convention concernant les 14 communes situées en agglomération à la charge de l'opérateur, le Conseil départemental complète son plan de déploiement sur la totalité du territoire lot-et-garonnais. Le syndicat mixte « Lot-et-Garonne numérique » créé sous son impulsion déploiera en effet parallèlement la fibre optique sur les 305 autres communes d'ici 10 ans, au rythme d'une prise en zone rurale pour une prise en zone urbaine. La garantie d'un déploiement équitable sur l'ensemble du Département. »*

Pour Jean Dionis du Séjour : *« L'Agglomération d'Agen et Orange ont des objectifs précis et ambitieux pour le déploiement de la fibre optique à Agen : Celle-ci doit être accessible à tous ceux qui voudront s'y abonner - dans les douze communes concernées - fin 2020. Nous savons compter sur le professionnalisme des équipes d'Orange pour atteindre cet objectif. »*

Pour Daniel Benquet : *« Le déploiement de la fibre optique permettra demain aux Marmandais et aux entreprises d'accéder aux différents services. Il sera aussi le garant du développement économique dont dépend en partie l'attractivité de notre territoire »*

Pour Patrick Cassany : *« Le déploiement du très haut débit est un enjeu majeur pour l'évolution économique et sociale du territoire. Il permet la modernisation des services publics et des entreprises en facilitant et en multipliant leurs flux et leurs services. Il se présente comme une des conditions nécessaires à l'amélioration de la qualité de service et à l'augmentation de la compétitivité, et contribue in fine à favoriser le développement de l'économie locale, mais aussi à améliorer la satisfaction des bénéficiaires de l'ensemble des*

services proposés sur le territoire. C'est un projet public, collectif, structuré et essentiel pour l'attractivité et le développement de Villeneuve-sur-Lot et du Grand Villeneuvois ».

Orange, leader sur la fibre optique

Comme annoncé le 17 mars 2015 par Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange, Orange investira sur le territoire Français 3 milliards d'euros sur la fibre optique dans le cadre du plan stratégique de l'Entreprise Essentiels 2020.

Afin de répondre aux enjeux du Gouvernement et de son Plan France Très Haut Débit, l'ambition d'Orange est de raccorder 12 millions de logements en 2018 et 20 millions en 2022. Depuis le 28 janvier dernier, Orange compte plus d'un million de clients Fibre en France.

Orange, déjà présent dans plus de 900 communes, prévoit de déployer la Fibre Orange à l'horizon 2022 dans 3 600 communes. Cela inclut l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, soit près de 60% des foyers français. Dans la région Sud Ouest (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes), déjà 70 communes sont ouvertes à la commercialisation de la fibre Orange et 120 communes le seront à fin 2016. Orange compte d'ores et déjà 330 000 logements éligibles dans le Sud-Ouest.

Le 100% Fibre Orange, une expérience client incomparable

Ce réseau 100% fibre garantit la performance de la technologie qui amène la fibre jusqu'au logement. C'est aussi l'engagement de débits 100% adaptés aux besoins de chacun.

En tant que FAI, Orange propose un débit descendant minimum de 200 Mbit/s et un débit montant minimum de 50 Mbit/s avec son offre Play, un débit descendant minimum de 500 Mbit/s et un débit montant minimum de 200 Mbit/s avec son offre Jet.

Le 100% Fibre Orange, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultanément sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100% prête pour le futur et l'émergence des nouveaux usages (streaming, contenus Ultra Haute Définition, son haute définition, caméra 360°...).

Enfin, c'est un service 100% accompagné, grâce à des outils innovants et des experts présents à chaque étape. L'installation est effectuée par des experts qui assurent des travaux discrets et une mise en service des équipements accompagnée de conseils.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros en 2015 et 155 000 salariés au 31 mars 2016, dont 96 000 en France. Présent dans 28 pays, le Groupe servait 252 millions de clients dans le monde au 31 mars 2016, dont 191 millions de clients mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au coeur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse

Direction Orange Sud-Ouest

Jean-Maurice Bentolila

Tél : 06 08 07 49 85

mail : jeanmaurice.bentolila@orange.com

Préfecture de Lot-et-Garonne

Marie-Claude Bousquier

Tél : 06 73 56 75 50

mail : Marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 95 / 06 73 69 23 54

mail : matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

Véronique Détery, Attachée de presse

Tél. : 05 53 69 42 88 / 06 43 72 60 52

mail : veronique.delery@lotetgaronne.fr

Communauté d'Agglomération d'Agen

Jean BIZET

Tél : 05 53 69 47 14

mail : jean.bizet@agen.fr

Ville de Marmande

Stéphanie REVERSAT-ALEMANY

Tel 05 53 93 47 20

mail : sreversat@mairie-marmande.fr

Ville de Villeneuve-sur-Lot

Yannick Lemarchand

Tél. : 05 53 41 53 15 / 06 86 07 46 04

mail : y.lemarchand@mairie-villeneuveurlot.fr

Nathalie Véron

Tél. : 05 53 41 53 94 / 06 80 38 47 70

mail : n.veron@mairie-villeneuveurlot.fr